

ISIMA 2^{ème} ANNEE
EXAMEN DE DROIT
Mardi 3 décembre 2013 (2 heures)

PREMIERE PARTIE : Droit de l'entreprise

1 – Vous êtes associé dans une société soumise à l'impôt sur les sociétés et vous êtes convoqué en assemblée générale d'approbation des comptes à l'occasion de laquelle vous serez appelé à voter l'affectation du résultat de l'exercice. Le bilan se présente comme suit :

Capital :	250 000 €
Réserve légale :	1 500 €
Report à nouveau :	- 100 000 €
Résultat de l'exercice :	200 000 €

Calculez le montant de la distribution maximale que vous pouvez voter, et argumentez.

(3)

2 – Quelles sont les différences notables entre entreprise individuelle et EURL

(3)

3 – Définition de la cessation des paiements

(1)

4 – Définition de l'apport en industrie

(1)

5 – Quels sont les rôles d'un commissaire aux comptes ?

(2)

DEUXIEME PARTIE : Droit du travail

1 – Décrivez la procédure de licenciement pour motif non économique

(3)

2 – Quelle est la différence entre une clause de fidélité et une clause de non-concurrence ?

(3)

3 – A qui appartient le logiciel développé par le salarié ?
Distinguez trois cas de figure.

(4)